

SALLE PASTEUR

SIÈGE : JUDO-CLUB D'ANNEMASSE - Tél. : 04.50.37.36.65
6, rue des Alpes - B.P.163 - 74102 ANNEMASSE CEDEX

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Joindre 2 photos d'identité et un certificat médical)

NOM : Prénom :

NOM (si différent de celui de l'adhérent) :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Ecole fréquentée :

Courriel :

Vous désirez pratiquer le Judo, le samedi

- Elèves nés en 2005 : le samedi de 10 h.15 à 11 h.00
 Elèves nés en 2003/2004 : le samedi de 9 h.15 à 10 h.15
 Elèves nés en 2001/2002 : le samedi de 11 h.00 à 12 h.00

Vous désirez pratiquer l'Aïkido, le mercredi

- Elèves nés en 1998/1999/2000 : le mercredi de 17 h.00 à 18 h.00

Déclare m'inscrire au JUDO-CLUB D'ANNEMASSE, et règle pour cela la somme de :

Droit d'inscription (pour les nouveaux)

Cotisation

Licence Fédérale

Kimono

TOTAL :

Déduction «Atout-jeunes» :

A.N.C.V. :

par chèque en espèces **A PAYER :**

Les cours se paient à l'année. Aucun remboursement. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

ANNEMASSE, le **Signature :**



JUDO - AIKIDO

JUDO-CLUB D'ANNEMASSE

6, rue des Alpes - B.P.163

74102 ANNEMASSE CEDEX

Tél. : 04.50.37.36.65

www.judoclub-annemasse.com

contact@judoclub-annemasse.com

SALLE PASTEUR

Sortie école Marianne Cohn

Avenue pasteur - 74100 ANNEMASSE

TARIFS DES COURS POUR L'ANNÉE 2010/2011

Notre forfait est basé sur une année sportive qui va de septembre à juin

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES, DROIT D'ENTRÉE ET FRAIS DE GESTION 22,00 €

COTISATION ANNUELLE POUR UN COURS PAR SEMAINE 165,00 €

** Remise de 20% sur la cotisation à partir de la 2^{ème} personne de la même famille (père, mère, enfants)*

LA LICENCE FÉDÉRALE ANNUELLE EST OBLIGATOIRE

Licence Fédérale JUDO 33,00 €

Licence Fédérale AIKIDO enfant 22,00 €

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné
agissant en qualité de autorise les responsables du Club
Sportif auquel adhère mon enfant à prendre, en cas d'accident
sérieux dans la pratique du sport, toute décision d'ordre médical ou chirurgical, en
mes lieu et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

«droit à l'image : l'inscription de l'enfant mineur emporte de fait l'autorisation d'utiliser l'image du mineur inscrit à fin exclusive de promotion et de diffusion de l'image du Judo-Club d'Annemasse sous toutes ses formes.»

SIGNATURE

avec la mention «lu et approuvé»